

ASSC CFC ord. 2017

2023-2024

ASSC alternance 2ème année - Groupe A

mercredi
05.06.2024

08h00-11h30



Préparer des perfusions exemptes de solution médicamenteuse et les administrer lorsqu'une voie veineuse périphérique est en place et changer des perfusions contenant déjà une solution médicamenteuse

D.4

ASSC alternance 2ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 2ème année | ASSC alternance 2ème année - Groupe B

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 04 Fourmi

mercredi
05.06.2024

12h45-16h00



Cours spécifique
D.2 - D.6 - B.3 selon besoins
CS

ASSC alternance 2ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 2ème année | ASSC alternance 2ème année - Groupe B

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salles A3 03/04 - Cigale et Fourmi

mardi
11.06.2024

08h00-11h30



Soutenir les clientes et clients pour leur respiration
B.4

ASSC alternance 2ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 2ème année | ASSC alternance 2ème année - Groupe B

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 11 Coccinelle

mardi
11.06.2024

12h45-16h00



Soutenir les clientes et clients pour leur respiration
B.4

ASSC alternance 2ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 2ème année | ASSC alternance 2ème année - Groupe B

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 09 Libellule

mercredi
12.06.2024


08h00-11h30



Préparer l'alimentation entérale et l'administrer lorsqu'une sonde gastrique est en place
D.5

ASSC alternance 2ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée 2ème année | ASSC alternance 2ème année - Groupe B

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 04 Fourmi

 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.

mercredi
12.06.2024


12h45-16h00



Cours spécifique
D.7 Soins de stomie
CS

ASSC alternance 2ème année - Groupe A | ASSC maturité intégrée
2ème année | ASSC alternance 2ème année - Groupe B

Avenir 33 - 2800 Delémont
Salle A3 04 Fourmi

 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.

Informations complémentaires

Selon le plan de formation d'OdaSanté, 34 jours de cours interentreprises sont à organiser durant les 3 ans de formation ASSC (20 jours CIE pour la formation raccourcie qui se déroule sur 2 ans)

Les plannings des CIE (cours interentreprises), mis à jour, sont disponibles sur le site internet de l'OrTra jurassienne santé-social:

www.ortraju.ch

- Les habits professionnels sont obligatoires pour tous les cours portant le symbole du T-shirt (voir ci-dessous, en bas de page)
- Il est indispensable de se munir du cahier didactique correspondant à la compétence pour chaque CIE
- Toute absence à un cours interentreprise doit être communiquée au plus vite à l'OrTra jurassienne santé-social (-> justificatif d'absence via site internet de l'OrTra jurassienne santé-social)
- Chacun-e doit se conformer au règlement CIE distribué au début de sa formation

Liens utiles :

www.divssa.ch (école EMS2 à Delémont)

www.jura.ch/fr/Autorites/Administration/DFCS/Formation-postobligatoire-SFP.html

(service de la formation postobligatoire du canton du Jura)

www.odasante.ch

www.savoirsocial.ch

www.professionsante.ch

www.orientation.ch


www.mon-app.ch (recherche places d'apprentissage)

www.facebook.com/OrTra_JU_santé-social

Où nous trouver ?

OrTra jurassienne santé-social
(bâtiment orange – 1^{er} étage)
Rue de la Molière 13
CH-2800 Delémont



 Pour les cours comportant ce symbole, les apprentis doivent obligatoirement porter leurs habits professionnels.